

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Madame Josée Eagle

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : **142^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSFS**

DATE : Le mercredi 14 octobre 2026

HEURE : **18 h 30**

LIEU : *École Louis-J.-Robichaud, 435 rue Main, Shediac
ou via la plateforme Teams*

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil :	Monsieur Michel Côté
Vice-président du Conseil :	Monsieur Raphaël Moore
Conseillères et conseillers d'éducation :	Madame Line Thibodeau Monsieur Marcel Doiron Monsieur Eric Macfie Madame Angèle Losier Madame Caroline Le Bouthillier Monsieur Héritier Masimengo Madame Isabelle Landry-Sonier Madame Monique Mazerolle Madame Rafaële Légère
Membre de l'administration du DSFS :	Madame Monique Boudreau, directrice générale. Monsieur Ken Therrien, directeur général désigné Monsieur Jean-Luc Thériault, directeur des relations stratégiques
Secrétaire de la séance :	Madame Josée Eagle

- 17 h 15 – 17 h 45 : *souper*
- 17 h 45 - 18 h 30 : *session de travail*
 - *Rencontre café-causerie*
 - *Entrevue de sortie avec Fannie*
- 18 h 30 – 21 h 30 : *réunion publique*

NOTE : *Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Josée Eagle ou madame Monique Boudreau au 506.227.9842 ou par courriel à : josee.eagle@nbed.nb.ca ou monique.boudreau2@nbed.nb.ca.*

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

18 h 30 Équipe le Gestion du DSFS

Des membres de l'équipe de gestion seront présents afin de se présenter aux membres du CED.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président fera un effort de sensibilisation à chacune des réunions du Conseil pour reconnaître le territoire traditionnel autochtone non-cédé sur lequel l'école est construite ainsi que les liens possibles avec les communautés autochtones à proximité. Pour reconnaître le territoire, l'affirmation suivante est acceptée :

Nous reconnaissons respectueusement que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires traditionnels non cédés et non abandonnés du Peuple Wabanaki (qui inclut les peuples Wolastoqey, Mi'gmaw et Peskomuhkati).

Nous nous engageons à restaurer et à reconstruire des relations significatives avec les peuples autochtones et à honorer ces terres porteuses des espoirs des générations à venir.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

Lieu de la rencontre : Membres du CED : 1321 Louis-J.-Robichaud, Shédiac
Membres du public : via la plateforme Teams

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Présentation des membres de l'équipe de gestion

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (141^e réunion – 24 septembre 2026)
 - 4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Politiques
 - 5.1 Méthode de gouverne
 - a) Comité de la planification des installations scolaires
6. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)
 - 6.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0 – *Politique de finalités*
 - 6.2 Révision de la politique 4.0 – *Politique de finalités*
7. Agenda automatique
 - 7.1 Données du Tableau de bord opérationnel (TBO) et du Tableau de bord équilibré (TBÉ) de 2026-2027

Participation publique et Pause

8. Points d'information de la direction générale
 - 8.1 Rapport financier – DSFS
 - 8.2 Rapport financier – CED
 - 8.3 Visite d'une délégation de Paris 16-20 novembre. (Souper d'honneur 19 novembre)
9. Points d'information de la présidence
 - 9.1 Conseil de la jeunesse
 - 9.2 Retour sur le Congrès de la FNCF
 - 9.3 Bourse Paul Charbonneau
 - 9.4 Lancement de la PALC
 - 9.5. Levée du drapeau Mi'kmaw – École Champlain
10. Affaires nouvelles
11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
12. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

4. Considération et adoption du procès-verbal (141^e réunion – 23 septembre 2026)

Mise en contexte

Le 23 septembre 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 141^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 141^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

4.1 Questions découlant du procès-verbal (17 septembre 2024)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 141^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) **6.4 Résultats Pisa**: Pour faire suite à la proposition adoptée lors de la dernière réunion, une lettre a été envoyé au ministre de l'Éducation (*lettre ci-jointe*)

Correspondance

- i) 2026-10-01 Lettre du CPAE de l'école Saint-Henri – Terrain de jeu

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

Procès-verbal de la 141^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le 23 septembre 2026, de 18 h 29 à 20 h 32 au local 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud, 435, rue Main, Shédiac et par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Marcel Doiron	Sous-district 2	Absence motivée
Eric Macfie	Sous-district 3	Présentiel
Angèle Losier	Sous-district 4	Présentiel
Caroline Le Bouthillier	Sous-district 5	Présentiel
Héritier Masimengo	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Présentiel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Présentiel
Raphaël Moore	Vice-président, Sous-district 10	Présentiel
Rafaële Légère	Élève-conseillère (2026-2027)	Présentiel
Personnel du DSFS	Titre	Présences
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Ken Therrien	Directeur général désigné	Absence motivée
Philippe McGraw	Directeur des services administratifs et financiers	Présentiel
Nadine Cormier-Dupuis	Directrice Exécutive à l'apprentissage	Virtuel
Jean-Luc Thériault	Directeur des relations stratégiques	Présentiel
Josée Eagle	Adjointe exécutive à la direction générale	Présentiel
Philippe Lavoie	Spécialiste en soutien technologique	Présentiel

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président, monsieur Michel Côté, a ouvert la séance à 18 h 29 en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Conseil et aux membres de la communauté qui se sont joints à cette réunion publique. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone non cédé.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Ils se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion.

2026-09-23 - CED - DSFS – 1410

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour tel que présenté. (Monique Mazerolle, Caroline Le Bouthillier)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêt
4. Considération et adoption du procès-verbal
 - 4.1 130^e assemblée ordinaire – 10 juin 2026
 - 4.2 19^e assemblée extraordinaire – 24 juin 2026
 - 4.3 Vote électronique – Nomination représentante sous-district 4
 - 4.4 Questions découlant des procès-verbaux
5. Politiques
 - 5.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier de l'évaluation des politiques du CED 2025- 2027
 - b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil)
 - c) Calendrier des rencontres du CED
6. Points d'information de la direction générale
 - 6.1 Rapport financier – DSFS
 - 6.2 Rapport financier – CED
 - 6.3 Rentrée scolaire 2026-2027 et suivis reliés au transport scolaire
 - 6.4 Résultats Pisa
 - 6.5 Statistique sur l'abandon scolaire 2024-2025
7. Agenda automatique
 - 7.1 Suivi TBÉ 2025-2026 (présentation des données T3)

Participation du public

Pause
8. Points d'information de la présidence
 - 8.1 Retraite du CED
9. Affaires nouvelles
10. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
11. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts ne fut déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal

4.1 140^e assemblée ordinaire – 10 juin 2026

Le 10 juin 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 140^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Le président a ensuite résumé le tout afin de mettre les nouveaux membres au courant des points à l'ordre du jour discutés lors de la dernière réunion de juin.

2026-09-23 - CED - DSFS – 1411

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 140^e assemblée ordinaire du CED tel que présenté. (Line Thibodeau, Eric Macfie)

Majorité
Abstentions (4)

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

4.2 19^e réunion extraordinaire – 24 juin 2026

Le 24 juin 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 19^e assemblée extraordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

2026-09-23 - CED - DSFS – 1412

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 19^e réunion extraordinaire du CED tel que présenté. (Raphaël Moore, Caorline Le Bouthillier)

Majorité

Abstentions (3)

4.3 Vote électronique – Nomination représentante sous-district 4

Le 9 juin 2026, les membres du Comité du processus lié au remplacement du poste vacant au sein du sous - district 4 (Shediac/Cap Pelé) se sont réunis. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

2026-09-23 - CED - DSFS – 1413

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal du vote électronique – Nomination représentante sous-district 4 tel que présenté. (Isabelle Landry-Sonier, Eric Macfie)

Majorité

Abstentions (3)

La cérémonie d'assermentation a eu lieu le 27 août 2026. Un procès-verbal de cette cérémonie est déposé pour adoption à la présente assemblée.

2026-09-23 - CED - DSFS – 1414

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal la cérémonie d'assermentation tel que présenté. (Angèle Losier, Héritier Masimengo)

Unanimité

4.4 Questions découlant de procès-verbal

Le président a ensuite fait un résumé des correspondances reçues et envoyées pendant la pause d'été.

Le plan de dépenses a été envoyé à la ministre, accompagné de la liste des projets d'amélioration immobilière. En raison de l'inflation et du nombre important de projets à réaliser, il a été question d'augmenter le budget consacré aux projets d'amélioration immobilière. La liste actuelle des projets représente environ 13 millions de dollars, alors que le budget annuel disponible est d'environ 1 million de dollars.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

La lettre de la ministre confirmant la nomination de Rafaële Légère à titre de conseillère étudiante a également été reçue. Le président l'a félicitée pour sa nomination.

Une lettre au ministre Legacy a également été envoyée concernant les préoccupations importantes liées au fonctionnement de la plateforme Pro Fusion. La directrice générale a pris la parole afin de faire le point que plusieurs difficultés persistent, notamment des erreurs dans les calculs de paie ainsi que des problèmes liés aux congés, aux affectations des employés et à la gestion des absences. Ces enjeux entraînent une charge de travail importante pour le personnel et compliquent notamment la formation des nouveaux employés. Il a été mentionné que le DSFS participe au projet pilote de cette plateforme et que plusieurs démarches ont été entreprises auprès des responsables du projet afin de faire connaître les difficultés rencontrées. Il a notamment été souligné que les conventions collectives et les particularités du milieu scolaire rendent la configuration du système particulièrement complexe.

Une mise à jour concernant l'état de la cour de l'école de Mascaret a également été discutée. Une étude a été réalisée durant l'été et différentes options sont toujours à l'étude. Les difficultés liées au financement des espaces extérieurs et des parcs scolaires ont également été soulevées. Il a été mentionné que le financement gouvernemental actuel ne tient pas suffisamment compte de l'augmentation des coûts liés aux travaux et aux équipements. Des démarches ont été effectuées auprès du gouvernement afin de demander une révision de cette approche.

Les membres ont ensuite été invités à poser leurs questions concernant les différents suivis présentés.

5. Politiques

5.1 Méthode de gouverne

a) Calendrier de l'évaluation des politiques du CED 2025- juin 2028

Le calendrier de l'évaluation des politiques du CED 2025- juin 2028 a été présenté aux membres du Conseil.

b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6 – Principes, mandats des comités du Conseil)

Monsieur Côté a repris la parole et a souligné qu'il était temps de former les comités pour l'année en cours. Il a rappelé que les mandats de ces comités sont d'une durée d'un an et que leur composition est donc revue au début de chaque année.

Avant de procéder au vote, il propose de passer en revue les différents comités.

Monsieur Côté rappelle que ces comités sont bien définis dans les politiques et que la plupart des membres les connaissent déjà. Il invite toutefois ceux qui le souhaitent à demander des précisions. Il est convenu de procéder de façon informelle en identifiant d'abord les personnes intéressées par chaque comité, puis de ratifier le tout par un vote.

Les membres du Conseil ont ensuite été invités à manifester leur intérêt à siéger aux différents comités.

- Comité d'appel à une suspension ou à un renvoi
 - Caroline Le Bouthillier

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

- Comité de la gouvernance et des politiques
 - Michel Côté
 - Raphaël Moore
 - Monique Mazerolle
 - Eric Macfie
 - Caroline Le Bouthillier
- Comité de planification des infrastructures scolaires
 - Michel Côté
 - Line Thibodeau
 - Monique Mazerolle
 - Héritier Masimengo
 - Isabelle Landry-Sonier
 - Rafaële Légère
- Comité du lien avec la communauté
 - Isabelle Landry-Sonier
 - Rafaële Légère
 - Angèle Losier
 - Eric Macfie
 - Michel Côté
 - Monique Mazerolle
- Comité de la célébration 2027
 - Isabelle Landry-Sonier
 - Line Thibodeau
 - Monique Mazerolle
 - Angèle Losier

2026-09-23 – CED – DSFS – 1415

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les membres ayant manifesté leur intérêt fassent partie des différents comités pour l'année scolaire 2026-2027. (Éric Macfie, Line Thibodeau)

Unanimité

c) Calendrier des réunions du Conseil 2026-2027

Le conseil a décidé des lieux de rencontres. Le Conseil a été invité à se prononcer sur celui-ci. Deux lieux de réunion devaient être déterminés, soit l'école Notre-Dame et un endroit dans la région de Riverview. Il a été décidé de tenir la réunion de novembre à Riverview et celle de mars à l'école Notre-Dame.

2026-09-23 - CED - DSFS – 1416

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le lieu des réunions du Conseil 2026-2027, tel que modifié. (Isabelle Landry-Sonier, Angèle Losier)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

6. Points d'information de la direction générale

6.1 Rapport financier – DSFS

En raison des défis reliés à PRO ainsi que l'augmentation de la population étudiante durant la période estivale, aucun rapport financier ne sera présenté pour la réunion de septembre. Un rapport à jour devrait être disponible à la prochaine réunion du Conseil en octobre.

6.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier du CED en date du 17 septembre 2026 a été présenté aux membres du Conseil.

2026-09-23 – CED – DSFS – 1417

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 17 septembre 2026 tel qu'il a été présenté. (Monique Mazerolle, Héritier Masimengo)

Unanimité

6.3 Rentrée scolaire 2026-2027 et suivis reliés au transport scolaire

La directrice générale a pris la parole afin de faire le point sur la rentrée scolaire et sur différents enjeux touchant le District. Elle a notamment souligné les améliorations observées au niveau du transport scolaire. Malgré certains postes vacants, notamment chez les chauffeurs d'autobus, les efforts de recrutement entrepris depuis l'année précédente ont permis d'augmenter considérablement le nombre de personnes suppléantes disponibles. Au niveau du personnel enseignant, le recrutement se poursuit également, notamment par l'embauche de stagiaires en fin de formation et de personnes qui poursuivent des études en éducation. Il a toutefois été mentionné qu'environ 50 % du personnel enseignant est composé d'enseignants novices, ce qui représente un besoin important en matière d'accompagnement et de formation. Certains programmes et financements permettent également de soutenir l'accompagnement du personnel, notamment des personnes issues de l'immigration.

La population étudiante a augmenté d'environ 250 élèves comparativement au 30 septembre 2025. Il a également été mentionné que le District représente environ 57 % de la population francophone de la province et compte plus de 4 000 élèves issus de l'immigration.

En ce qui concerne le transport scolaire, la directrice générale a souligné le travail important effectué par l'équipe afin de préparer les autobus pour la rentrée et de gérer les routes et les remplacements. Cette année, la situation s'est améliorée de façon importante comparativement à l'année précédente. Toutefois, certains enjeux demeurent, notamment en raison de l'âge des autobus et des besoins importants en matière de réparation et d'entretien. Un rapport portant sur le transport scolaire à l'échelle provinciale a également été mentionné. Parmi les solutions proposées figure un plan de remplacement des autobus sur cinq ans afin de réduire l'âge moyen de la flotte. À la suite de rencontres avec le ministère, des démarches ont également été entreprises afin d'obtenir des ressources supplémentaires pour appuyer le secteur du transport scolaire.

Les membres ont soulevé des questions concernant l'impact de la diminution de certains fonds destinés à l'accompagnement du personnel, particulièrement dans un contexte où le District compte un nombre important d'enseignants novices, où de nouveaux curriculums doivent être implantés et où les attentes en matière de résultats scolaires demeurent élevées. Il a été souligné que le District accomplit déjà plusieurs démarches afin de répondre à ces enjeux, mais qu'un soutien supplémentaire du ministère demeure nécessaire. Des discussions à ce sujet ont eu lieu avec le ministère et des solutions visant notamment l'ajout de ressources dans le secteur du transport scolaire ont été proposées.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

6.4 Résultats Pisa

La directrice générale a poursuivi en amorçant une discussion sur les efforts déployés au niveau de la littératie et de la lecture. Il a été mentionné que plusieurs efforts sont déployés et qu'un plan est en place. Toutefois, le recrutement de personnes spécialisées en littératie demeure un défi.

Il a également été souligné que la responsabilité de favoriser la lecture et la littératie ne doit pas reposer uniquement sur les écoles et les districts, mais qu'elle doit être partagée avec les familles et la communauté.

Les membres ont discuté de la possibilité d'envoyer une lettre à la ministre afin de présenter le contexte particulier du District, notamment le nombre important de nouveaux arrivants allophones et d'enseignants novices. Il a été proposé de souligner l'importance des programmes qui permettent d'accompagner ces enseignants, dont le POFA, ainsi que les besoins en ressources et en formation. Les membres ont également discuté de l'importance de mieux sensibiliser les parents au rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement des habitudes de lecture à la maison et aux répercussions positives que la lecture peut avoir sur l'ensemble du cheminement scolaire des élèves.

La possibilité de proposer au ministère une campagne de sensibilisation visant à encourager la lecture à la maison a également été soulevée. Les membres ont mentionné l'importance de communiquer davantage avec les parents sur les pratiques déjà mises en place dans les écoles, notamment l'utilisation d'approches liées à la science de la lecture et à la lecture structurée.

Les membres ont mentionné qu'il serait pertinent de disposer de ressources communes provenant du ministère ou d'autres partenaires afin de soutenir davantage les familles dans le développement de la lecture et de l'écriture à la maison.

À la suite des discussions, une proposition visant l'envoi d'une lettre à la ministre a été soumise aux membres pour appui.

2026-09-23 – CED – DSFS – 1418

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre à la ministre pour renforcer les messages à l'échelle provinciale afin de valoriser la lecture auprès des jeunes et des familles et de remettre en perspective la littératie. (Éric Macfie, Héritier Masimengo)

Unanimité

6.5 Statistique sur l'abandon scolaire 2024-2025

La directrice générale a ensuite présenté les données du rapport, notamment celles permettant de comparer les résultats du District à ceux des autres districts scolaires. Elle a souligné que le DSFS affiche, depuis plusieurs années, le taux d'abandon scolaire le plus faible parmi les sept districts scolaires de la province, ce qui constitue un résultat dont le District peut être fier. Elle a précisé que ce résultat est attribuable à plusieurs facteurs, notamment aux différentes initiatives et à l'innovation mises de l'avant au sein du District pour favoriser l'engagement et la réussite des élèves.

Différents programmes et services ont également été mentionnés, particulièrement au niveau secondaire, afin de répondre aux besoins diversifiés des élèves. Parmi ceux-ci figurent des partenariats, des centres d'apprentissage pour les jeunes qui ne cadrent pas dans le système scolaire traditionnel, ainsi que des programmes liés aux compétences essentielles et à la préparation au marché du travail. La directrice générale a également souligné l'engagement du personnel à trouver des moyens pour répondre aux besoins de chacun des élèves.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

7. Agenda automatique

7.1 Suivi TBÉ 2025-2026 (présentation des données T3)

Madame Nadine Cormier-Dupuis, directrice exécutive à l'apprentissage, a présenté les résultats du tableau de bord équilibré pour l'année scolaire précédente. Elle a expliqué que le tableau de bord est structuré autour de quatre volets, soit la pédagogie, le leadership, la culture et la communauté. Les données présentées correspondaient principalement aux résultats de juin de la dernière année scolaire.

Dans le volet de la pédagogie, Madame Cormier-Dupuis a présenté différents indicateurs, notamment les résultats des élèves de la maternelle ayant progressé d'au moins un niveau à la suite des interventions mises en place.

Une attention particulière a été accordée aux indicateurs liés à la littératie. Madame Cormier-Dupuis a expliqué que, depuis deux ans, le District travaille selon une approche de littératie structurée et fondée sur la science de la lecture. Des outils permettent de suivre les progrès des élèves et d'identifier ceux qui n'ont pas encore atteint les attentes dans certaines composantes essentielles de la lecture et de l'écriture.

Au niveau de l'absentéisme, 82 % des élèves ne présentaient pas de problème d'absentéisme chronique à la fin de l'année.

Concernant les élèves issus de l'immigration, entre 60 % et 64 % du personnel enseignant indiquait se sentir outillé pour répondre à leurs besoins au cours de l'année. Madame Cormier-Dupuis a souligné que le travail réalisé au niveau des pratiques pédagogiques a contribué à accroître le niveau d'aisance du personnel à répondre à une population étudiante diversifiée. Au niveau du leadership, 84 % du personnel enseignant indiquait recevoir un accompagnement personnalisé de la part de son équipe de direction.

Dans le volet de la culture, l'indicateur portant sur le bien-être des écoles a également été présenté. La majorité des écoles visées ont réussi à maintenir ou à améliorer leur niveau attendu. De plus, 70 % des élèves de la 5e à la 12e année ont déclaré avoir un lien significatif avec un adulte de leur école, comparativement à 68 % l'année précédente.

Dans le volet communautaire, 80 % des élèves de la 9e à la 12e année avaient vécu au moins une expérience d'exploration en milieu de travail ou dans la communauté, tandis que 42 % en avaient vécu au moins deux. Pour ce qui est du rôle de passeur culturel, 63 % du personnel enseignant indiquait se sentir outillé et 70 % se sentir appuyé pour contribuer à la construction identitaire des élèves.

À la suite de la présentation, des questions ont été soulevées concernant la baisse de l'indicateur lié au rôle de passeur culturel, qui est passé de 73 % à 63 %. Madame Cormier-Dupuis a précisé que les sondages étant anonymes, il n'est pas possible de déterminer les facteurs précis à l'origine de cette variation. Elle a toutefois indiqué qu'un nouveau leader en construction identitaire est maintenant en poste au District afin de mieux soutenir ce dossier.

Les membres ont également discuté des résultats des évaluations en littératie et de l'évolution attendue au cours des prochaines années.

Participation publique

Aucune participation du public.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

141^e assemblée ordinaire

Le mercredi 23 septembre 2026

8. Points d'information de la présidence

8.1 Retraite du CED

Les membres ont discuté de la retraite annuelle du CED et de la recherche d'une date convenant aux participants. Il a été proposé de tenir la retraite sur une période comprenant le vendredi soir et le samedi, afin de permettre d'approfondir certains sujets.

8.2 Conseil de la jeunesse

Monsieur Michel Côté a ajouté ce point, puis Mme Rafaële Légère a pris la parole en tant qu'élève-conseillère pour l'année scolaire 2026-2027.

Il a été discuté, lors de la dernière réunion du Conseil de la jeunesse, de la possibilité de trouver une solution concernant les différentes affiches présentes dans les écoles et comportant des codes QR, puisque les élèves n'ont plus accès à leur téléphone cellulaire.

Il a également été mentionné que le Conseil de la jeunesse participera à différentes activités à venir.

M. Côté a poursuivi afin d'informer les membres qu'une cérémonie aura lieu lundi à 10 h 30 à l'école Champlain dans le cadre de l'installation du drapeau autochtone. Mme Rafaële Légère a travaillé au cours des dernières années à faire avancer ce projet et a effectué les démarches nécessaires auprès des leaders autochtones ainsi que relativement aux politiques. Le drapeau sera officiellement installé à cette occasion, et les membres ont été invités à y assister.

8. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté.

9. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 14 octobre 2026 à l'école Louis-J.-Robichaud, 435, rue Main, Shédiac, à 18 h 30.

Un lien sera disponible à partir du [site Web du DSFS](#) pour les membres du public et les membres du Conseil qui se joindront à la réunion de façon virtuelle. Les ordres du jour, procès-verbaux et documents publics des réunions sont également publiés à cet endroit, sous l'onglet Conseil d'éducation.

10. Levée de la séance

Levée de la séance à 20 h 32

Michel Côté
Président

Monique Boudreau
Secrétaire



District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

Envoi par courriel : Claire.Johnson@gnb.ca

Dieppe, le 5 octobre 2026

L'honorable Claire Johnson, M.A.L.
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Objet : Croissance du DSFS et conditions favorisant la réussite des élèves

Madame la Ministre,

Au nom du Conseil d'éducation (CED) du District scolaire francophone Sud (DSFS), nous souhaitons vous faire part de certaines préoccupations et, surtout, vous présenter le contexte particulier dans lequel notre district doit répondre aux besoins de ses élèves.

Nous accordons une grande importance à la réussite de nos élèves, notamment en littératie. Depuis plusieurs années, nos équipes y consacrent des efforts importants. Des pratiques et des initiatives visant à renforcer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont déjà bien ancrées dans plusieurs de nos écoles, notamment en matière de littératie structurée. Nous poursuivons également nos efforts en numératie, un autre domaine essentiel à la réussite et au développement des compétences de nos élèves.

Nous sommes prêts à poursuivre ce travail et à contribuer pleinement à l'atteinte des cibles provinciales. Pour y arriver, nous devons pouvoir compter sur des ressources adaptées aux besoins de notre district.

Le DSFS connaît depuis plusieurs années une croissance soutenue de sa population étudiante. Cette année encore, nous accueillons environ 250 élèves de plus que l'an dernier. Notre district compte 57 % des élèves du système scolaire francophone du Nouveau-Brunswick.

Cette croissance s'accompagne d'une diversification importante des besoins. Plus de 4150 élèves du DSFS sont issus de l'immigration et environ 1400 sont allophones. Cette diversité enrichit notre communauté scolaire, mais elle exige aussi des ressources adaptées afin que chaque élève puisse pleinement développer ses compétences, notamment en français et en mathématiques.

À cette réalité s'ajoute un autre défi important : environ 50 % de notre personnel enseignant est considéré comme novice. Ces nouveaux membres du personnel nous arrivent avec beaucoup d'engagement et de potentiel, mais ils ont besoin d'un accompagnement soutenu pour développer leurs pratiques et répondre à la diversité croissante des besoins dans nos salles de classe.

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca





District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

C'est dans ce contexte que nous souhaitons réitérer l'importance de notre Programme d'orientation, de formation et d'accompagnement (POFA) ainsi que du Programme d'orientation, de formation et d'accompagnement pour les personnes enseignantes formées à l'international. Comme vous le savez, au cours des dernières années, les contraintes budgétaires nous ont obligés à réduire certaines mesures d'accompagnement alors que nos besoins, eux, ont continué de croître. Pour notre CED, un accompagnement solide du personnel enseignant constitue un levier essentiel pour améliorer les apprentissages des élèves, tant en littératie qu'en numératie.

La réussite en littératie repose sur un engagement qui dépasse les murs de l'école. Bien que l'école joue un rôle central, les habitudes de lecture se développent aussi à la maison et dans la communauté. Nous encourageons déjà les familles à accorder une place à la lecture et à multiplier les occasions pour leurs enfants de lire, de s'exprimer et de vivre en français à l'extérieur de l'école. Dans cet esprit, nous croyons qu'une initiative provinciale de sensibilisation et de valorisation de la lecture pourrait favoriser une mobilisation plus large autour de cet enjeu. Une telle démarche permettrait notamment de mettre en valeur le rôle des familles et de faire de la lecture une responsabilité véritablement partagée.

Nous sommes pleinement en accord avec la volonté du gouvernement d'améliorer les résultats en littératie et en numératie. Nous sommes un partenaire actif dans l'atteinte de ces objectifs. Nous demandons toutefois que les ressources accordées à notre district tiennent compte de notre réalité. La croissance rapide de notre population étudiante, l'accueil d'un nombre important d'élèves issus de l'immigration et d'élèves allophones et la forte proportion de personnel enseignant novice entraînent des besoins auxquels nous devons répondre.

Les attentes envers notre système scolaire sont élevées, à juste titre. Pour permettre aux élèves d'atteindre les résultats auxquels nous aspirons collectivement, nos écoles et notre personnel doivent avoir les ressources, l'accompagnement et les conditions nécessaires pour y parvenir.

Le CED du DSFS souhaite ainsi poursuivre le dialogue avec votre ministère afin de déterminer les moyens qui permettront à nos écoles et à notre personnel de continuer à faire progresser les élèves et à leur offrir toutes les chances de réussir.

Merci de l'attention portée à ces préoccupations et de votre collaboration continue envers la réussite de nos élèves.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

Cc : Mme Julie Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Mme Monique Boudreau, directrice générale du DSFS
M. Ken Therrien, directeur générale désigné du DSFS

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca



L'honorable Claire Johnson
Ministre de l'Éducation et du développement de la petite enfance
Place 2000
250, rue King
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 9M9

Par courriel : Claire.Johnson@gnb.ca

Madame la Ministre,

Objet : Terrain de jeu de la nouvelle École Saint-Henri

Comme c'est le cas pour une bibliothèque, une salle d'arts plastiques ou un gymnase, un terrain de jeu extérieur fait partie intégrante de l'expérience scolaire.

À titre de Comité parental d'appui à l'école, nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations et entamer une discussion afin d'apporter un changement réel au financement des terrains de jeux pour les nouvelles écoles primaires du Nouveau-Brunswick. Nos propos concernent d'abord et avant tout l'École Saint-Henri, mais nous souhaitons changer les choses et créer un précédent durable pour toutes les nouvelles écoles de la province.

Contexte

Comme vous l'avez vous-même annoncé le 17 avril 2026 par communiqué, l'École Saint-Henri, au centre-ville de Moncton, passe d'une rénovation majeure à une nouvelle construction. Nous sommes maintenant à la fin du travail d'élaboration des nouveaux plans, après déjà deux ans de travail consacré aux plans de rénovation. Il est grand temps que ce projet avance et soit réalisé.

Lors du changement de plans annoncé à l'école, au district scolaire, au CED et au CPAÉ de l'École Saint-Henri le 26 février 2026, on nous a expliqué que le choix d'une nouvelle école visait notamment à réaliser des économies importantes. On nous a indiqué qu'au lieu de coûts prévus de 66 M\$ pour une rénovation majeure, le gouvernement provincial optait pour une nouvelle construction de 55 M\$.

Lors de cette rencontre, on nous a expliqué que le terrain de jeu actuel de l'école ainsi que l'ancienne école ne seraient pas conservés pour des raisons de sécurité et de nivellement du terrain à venir. Nous devons donc nous pencher sur la construction d'une nouvelle école et d'un nouveau terrain de jeu.

Les parcs et leurs bienfaits sur la santé physique et mentale

La National Recreation and Park Association (NRPA) est une organisation à but non lucratif des États-Unis qui documente et démontre, par de nombreuses études, les bienfaits des parcs publics et des terrains de jeux sur le bien-être des gens.

Les bienfaits du jeu extérieur sont documentés par de nombreuses recherches. Jouer et apprendre vont de pair chez les enfants, et il est essentiel qu'ils puissent développer leurs habiletés physiques et leur motricité fine lors des récréations, grâce à un terrain de jeu adéquat.

Jouer dehors dans une structure de jeu permet notamment aux enfants de développer leurs habiletés physiques et leur motricité globale. Cela leur permet également de prendre des risques, de se tromper, de persévérer et de réussir, des apprentissages qui peuvent se répercuter dans leur quotidien tout au long de leur vie. Donc, construire un terrain de jeu, ce n'est pas simplement construire un terrain de jeu : c'est offrir aux enfants la chance de se développer comme êtres humains :

*"Playgrounds exist because children need to play. And play — especially risky play — isn't a luxury, it's a developmental necessity. Our responsibility as park and recreation professionals isn't to eliminate risk. It's to eliminate hidden hazards, maintain equipment, follow standards and create environments where children can practice being capable. Because the real product we're building isn't just a playground — it's a generation of kids who can climb, fall, recover, negotiate, persist and try again, kids who learn early that they can meet the world with courage and competence. And that's worth designing for."*¹

Notre objectif

Par cette lettre, nous souhaitons que la Province du Nouveau-Brunswick révise ses pratiques en matière de structures de jeu lors de nouvelles constructions d'écoles, afin de répondre aux besoins des élèves, de traiter les communautés équitablement et de reconnaître l'importance de ces structures pour l'apprentissage de nos enfants. À ces fins, nous passerons en revue les coûts associés à ces structures, notamment en nous fondant sur l'exemple de l'École Claudette-Bradshaw, les nouvelles exigences du MEDPE et leurs impacts, le contexte particulier de l'École Saint-Henri, l'attention médiatique accordée à cet enjeu et les pratiques en Nouvelle-Écosse.

Les coûts

Depuis de nombreuses années, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick fournit un budget de 80 000 \$ pour les terrains de jeux extérieurs. Nous comprenons que ce montant n'a pas été ajusté depuis de nombreuses années, et il n'existe pas de budget de mise à jour des infrastructures disponible pour les terrains de jeux, contrairement à d'autres provinces comme le Québec.

Pourtant, le coût de la vie, les matériaux et la main-d'œuvre en construction, pour ne nommer que ceux-ci, ont augmenté énormément. Ce montant n'a jamais été suffisant pour doter les écoles de parcs adéquats

¹ [Parks Recreation Magazine • June 2026](#), p. 21

et n'est maintenant même plus suffisant pour effectuer les travaux préparatoires minimaux, peu importe le genre de terrain de jeu proposé. Il faut revoir ce montant à la hausse.

Sans avoir fait de recherches exhaustives, nous estimons qu'un parc de type « naturel » entraînerait des coûts très similaires en matière d'aménagement du terrain, d'aménagement paysager (p. ex. création de buttes), de plantation d'arbres et de buissons matures, et d'installation d'infrastructures récréatives sur le terrain de jeu naturel (p. ex. petites glissades, structures naturelles pour grimper, etc.). En 2015, le parc du Centenaire de Moncton a créé un petit terrain de jeu de type « naturel » au coût de 150 000 \$². Cent cinquante bénévoles ont aidé à la construction du terrain de jeu comme tel. Ce type d'aménagement coûterait aujourd'hui plusieurs fois ce montant et ne serait probablement pas suffisant pour répondre aux besoins des centaines d'élèves de l'École Saint-Henri.

L'exemple de l'École Claudette-Bradshaw

Détaillons l'exemple le plus récent pour le secteur francophone au primaire dans la région de Moncton : l'École Claudette-Bradshaw.

Le comité de parents de l'École Claudette-Bradshaw a d'abord opté pour la construction d'un parc de taille modeste, le plus rapidement possible. Il a réussi son mandat en 18 mois, ce qui constitue un exploit. Le terrain de jeu a coûté environ 380 000 \$. Voici les coûts approximatifs du projet :

Item	Coût
Aménagement du terrain	80 000 \$
Achat et installation de revêtement synthétique	150 000 \$
Achat et installation des structures de jeu	150 000 \$

Voici une photo de ce parc.

² [Centennial Park makeover produces natural playground | CBC News](#)



Les fonds pour ce parc de taille modeste, considérablement moindre que les infrastructures actuelles de l'École Saint-Henri, ont été fournis par le MEDPE (21 %), la Société de développement régional (32 %) ainsi que les parents et la communauté (47 %), par l'entremise de travail non rémunéré, de commanditaires et de levées de fonds. Notons que la Ville de Moncton n'a pas contribué.

Les levées de fonds des parents n'ont pas d'impact matériel dans un projet de grande envergure. Pour celui-ci en particulier, la plus grande levée de fonds, une soirée d'encan silencieux, a généré un gain de 18 000 \$, alors que des soupers spaghettis ont permis de récolter 2 000 \$ et une course communautaire, 1 000 \$. Les plus grandes contributions viennent de partenaires financiers privés, qui sont uniquement disponibles si certains parents ont des contacts dans le secteur privé, ce qui est inégal et inéquitable selon les écoles, la capacité financière des parents et le milieu socioéconomique des écoles.

Il est important d'ajouter que, dans les dernières années, de nombreuses sources de financement ont changé. La pandémie de COVID-19 a profondément modifié les façons de financer les terrains de jeux pour les écoles. Le financement fédéral n'est plus une avenue possible pour de tels projets, malgré le fait que ce fut le cas par le passé. Le financement municipal pour la Ville de Moncton est planifié des années à l'avance, ce qui limite grandement son engagement financier dans des projets non prévus comme celui de l'École Saint-Henri, même si la Ville de Moncton, selon nous, a une responsabilité financière à jouer dans de tels projets.

L'inflation a joué un rôle et continue de représenter un défi important pour un projet de terrain de jeu. Pour celui de l'École Claudette-Bradshaw, le coût du projet a augmenté à de nombreuses reprises, et ce, sur une période de seulement 18 mois.

Soulignons d'ailleurs que le terrain de jeu de l'École Claudette-Bradshaw nous semble inadéquat pour le nombre d'élèves qu'il doit desservir.

Il est clair que la formule de financement actuelle ne permet pas de doter les écoles d'infrastructures de jeu adéquates et qu'elle impose un fardeau financier considérable aux parents et aux communautés. Il en résulte des iniquités profondes entre les écoles et, conséquemment, entre les expériences vécues par les élèves. Ces iniquités sont inacceptables. Si une structure de jeu est un élément essentiel de l'infrastructure scolaire — et nous affirmons qu'elle l'est —, la Province du Nouveau-Brunswick doit s'assurer qu'elle réponde aux besoins des élèves et ne peut laisser son financement dépendre de la capacité de payer des parents.

Nous suggérons que le MEDPE reconnaisse l'importance des terrains de jeux en y allouant 1 % du budget de construction d'une nouvelle école, dans tous les cas. Cet investissement représente un montant minimal pour assurer une infrastructure de qualité, adaptée aux besoins des élèves. Tous et toutes auraient alors accès équitablement à une composante essentielle de leur éducation. De plus, les parents et les communautés pourraient toujours bonifier ce montant.

Les exigences du MEDPE

Par ailleurs, nous comprenons que le MEDPE exige désormais que les structures de jeu soient installées sur des surfaces synthétiques pour des raisons d'accessibilité. Or, cette exigence nous paraît problématique à deux égards.

D'abord, elle augmente considérablement le coût des structures de jeu. Pour l'École Claudette-Bradshaw, 40 % du coût total de la structure a été consacré à la surface, alors que cette somme aurait pu être consacrée à une structure plus grande ou mieux adaptée aux besoins des élèves.

D'autre part, le personnel enseignant nous informe que cette surface synthétique est mal adaptée à nos hivers. En raison de sa porosité et de sa flexibilité, elle gèle et devient très lisse, comme une patinoire. La bonne intention de rendre le parc accessible devient donc un facteur d'inaccessibilité, en plus de diminuer les fonds disponibles pour les structures de jeu.

Si le MEDPE veut imposer des normes minimales, il devrait assumer le coût de ces normes.

Le contexte de l'École Saint-Henri

Comme vous le savez très bien, l'École Saint-Henri a une réalité bien à elle. Plus de 65 % de sa population est composée de nouveaux arrivants, dont la plupart n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. En plus d'être une barrière sur le plan des communications pour l'engagement des parents, une barrière beaucoup plus grande, celle de la réalité socioéconomique, doit être prise en compte. En plus de la réalité immigrante de la population de l'École Saint-Henri, rappelons que cette école se situe dans un quartier peu favorisé sur le plan socioéconomique, soit le quartier de Parkton.

Annuellement, l'École Saint-Henri demande une contribution de 65 \$ par enfant afin de couvrir la majorité des fournitures scolaires ainsi que des activités culturelles. Environ 10 % des élèves ne sont pas en

mesure de payer ces frais annuels. Ces familles n'ont pas non plus la capacité financière de contribuer à un terrain de jeu.

À titre comparatif, si nous tenons en compte le coût du terrain de jeu l'École Claudette-Bradshaw, et que les parents auraient payé la totalité du terrain de jeu, cela aurait demandé que chaque enfant contribue un montant de 320 \$. Si 65 \$ n'est pas accessible pour certaines familles à Saint-Henri, leur demander de contribuer 320 \$ de leur poche lors de levées de fonds l'est encore moins.

Lorsque le gouvernement demande au comité de parents de faire des levées de fonds pour pallier toute dépense supplémentaire, il prend la décision de déléguer du travail non rémunéré aux parents. Or, les parents sont déjà débordés par leur rôle de parents, la charge mentale liée à ce rôle, et la plupart d'entre nous travaillent à temps plein. Plusieurs parents sont heureux de donner du temps à l'école, mais il est inéquitable de faire dépendre une composante fondamentale de l'expérience scolaire des élèves, soit le jeu à l'extérieur, de la disponibilité des parents.

Notre message n'est pas que les comités de parents devraient cesser de faire des levées de fonds pour améliorer les infrastructures, si tel est leur souhait. Nous voulons seulement que les élèves soient traités équitablement et que la Province du Nouveau-Brunswick garantisse un terrain de jeu adéquat, peu importe les moyens des parents et de la communauté.

L'attention médiatique

Dans les dernières années, l'attention médiatique envers cet enjeu a été importante, et plusieurs organismes et porte-paroles se sont prononcés en faveur des changements que nous proposons. Nous sommes convaincus que l'opinion publique est favorable à notre démarche. D'autres provinces ont récemment décidé d'investir davantage dans leurs terrains de jeux pour les rendre plus accessibles. D'autres écoles ont choisi de valoriser l'inclusion et d'investir jusqu'à plus de 600 000 \$ pour un terrain de jeu accessible. Il est tout simplement inacceptable qu'il n'y ait aucune uniformité provinciale à ce sujet.

[Des modules de jeux inégaux dans les écoles des Maritimes | Radio-Canada](#)

[Le financement des modules de jeux fait débat à l'Î.-P.-É. | Radio-Canada](#)

[Le parc de la déception : 77 000 \\$ pour un module de jeu non conforme | Radio-Canada](#)

[Vers une plus grande inclusivité, une école veut offrir un parc de jeux adapté | Radio-Canada](#)

[Un nouveau parc 100 % inclusif dans le Nord-Ouest | Radio-Canada](#)

Les pratiques en Nouvelle-Écosse

Au Nouveau-Brunswick, ce n'est pas le MEDPE qui planifie les structures de jeu, mais plutôt le district scolaire et l'école. Comme le financement est foncièrement inadéquat et que les levées de fonds prennent un temps considérable, lorsqu'il y a de nouvelles constructions d'écoles, les terrains de jeu ne sont généralement pas prêts à l'ouverture. Pour l'École Claudette-Bradshaw, par exemple, il s'est écoulé 18 mois entre l'ouverture de l'école et celle du terrain de jeu, et c'était comparativement très rapide. Pour toute autre infrastructure scolaire, un tel délai serait inacceptable. Ici, il est monnaie courante.

En Nouvelle-Écosse, le terrain de jeu fait partie intégrante de la planification. Pour deux ouvertures récentes, soit celles de l'École Mer et Monde à Halifax et de l'École de la Baie-Sainte-Marie, le terrain de jeu était prêt dès l'ouverture.

Dix-huit mois peuvent représenter le cinquième du passage d'un élève dans une école primaire. C'est le cinquième de son expérience qui est amputée, et nous estimons que ce n'est pas justifiable.

Nos demandes

À la lumière de ce qui précède, nous formulons deux demandes, qui s'appliquent tant à la nouvelle École Saint-Henri qu'à l'ensemble des nouvelles constructions d'écoles dans la province :

1. **Financement adéquat.** Le MEDPE et ses partenaires gouvernementaux devraient consacrer 1 % du budget total de construction d'une nouvelle école aux terrains de jeux, tant pour les projets futurs que pour les projets en cours, afin d'assurer que tous aient un accès équitable à des terrains de jeux adéquats aux besoins de chaque école.
2. **Planification intégrée.** Intégrer les terrains de jeu à la planification d'une nouvelle école dès le début afin de garantir que les terrains de jeux soient disponibles dès l'ouverture de l'école.

Il serait facile de répondre à cette lettre en affirmant que la province se trouve dans une situation financière difficile et qu'un engagement financier supplémentaire ne pourrait être pris en raison de cette situation. Nous vous demandons de réfléchir plus loin, à long terme, et de prendre la décision visionnaire d'investir dans nos écoles et surtout dans le bien-être équitable des enfants de la province.

Nous vous demandons de considérer notre demande de changer l'approche gouvernementale et d'offrir à tous les enfants de la province une chance égale et équitable de s'amuser dehors en sécurité pendant les récréations.

Nous demandons au gouvernement du Nouveau-Brunswick de modifier ses politiques et d'investir dans un terrain de jeu adéquat, sécuritaire et accessible pour toutes les nouvelles écoles de la province, à commencer par l'École Saint-Henri.

Planifions-le tout de suite et incluons-le dans le budget de la nouvelle construction afin que les élèves n'en paient pas le prix et qu'ils puissent jouer en toute sécurité dès l'ouverture de notre nouvelle école.

Comme l'honorable première ministre vous l'a elle-même demandé dans votre lettre de mandat du 7 novembre 2024, nous vous demandons, Madame la Ministre de l'Éducation, de « fournir aux enfants le meilleur des départs ». Le meilleur des départs inclut un terrain de jeu pour tous.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Le Comité parental d'appui à l'École Saint-Henri,

Madeleine Arseneau, présidente

Chrissy Lorette, vice-présidente

Annie-Pier Beauregard

Daria Bykova

Guy Fehem

Imane Mannani

Elvira Tchuenteu

Christelle Thériault

Esthémie Thomas

CC.

L'Honorable Susan Holt, Première ministre du Nouveau-Brunswick Susan.Holt@gnb.ca

L'honorable René LeGacy, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick Rene.Legacy@gnb.ca

L'honorable Rob McKee, procureur général et ministre des Services en santé mentale et de traitement des dépendances et député de Moncton-Centre Robert.McKee@gnb.ca

L'honorable John Dornan, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick John.Dornan@gnb.ca

Le Conseil municipal de la Ville de Moncton :

shawn.crossman@moncton.ca ; paul.richard@moncton.ca ; marty.kingston@moncton.ca ;
greg.turner@moncton.ca ; mike.gaudet@moncton.ca ; felixx.leblanc@moncton.ca ;
kristin.cavoukian@moncton.ca ; marc.leger@moncton.ca ; bryan.butler@moncton.ca ;
julianna.mutch@moncton.ca ; kate.doyle@moncton.ca

Sophie LeBlanc, Directrice de l'école Saint-Henri Sophie.LeBlanc@nbed.nb.ca

Michel Côté, Président du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud
Michel.Cote2@nbed.nb.ca

Monique Boudreau, Directrice générale du District scolaire francophone Sud
Monique.Boudreau@nbed.nb.ca

Ken Therrien, Directeur général à venir du District scolaire francophone Sud Ken.Therrien@nbed.nb.ca

Les membres du comité parental d'appui à l'école

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

5. Politiques

5.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la planification des installations scolaires

Mise en contexte

Le comité s'est réuni le 7 octobre 2026. Un bref compte-rendu sera fait lors de la réunion.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

6. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

6.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0 – *Politique de finalités*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 4.0 – *Politique de finalités*. Elle fera d'abord une présentation afin de présenter la ligne du temps de la mise en œuvre de la nouvelle politique des finalités.

Documentation

Présentation Canva

Rapport de vérification



2026

Politique 4.0

Politique de finalités

*La **mission** du District scolaire francophone Sud est : Les élèves disposent de connaissances, de compétences et d'attitudes leur permettant de faire face aux exigences du monde moderne et de s'investir dans une Acadie francophone, plurielle et inclusive.*

Remis au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud
dans le cadre de sa 142e réunion
le 14 octobre 2026



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Par la présente, je sou mets mon rapport de vérification ayant trait à votre politique **4.0 – Politique de finalités** relative à l'autorité de la direction générale selon le calendrier de vérification élaboré.

Je certifie que ces renseignements sont exacts et représentent le respect de tous les aspects de la politique, à moins qu'indiqué autrement.

Ce rapport a pour objectif la vérification de la politique citée ci-haut, en débutant par les articles plus détaillés et se terminant par l'énoncé général.

Signé Monique Boudreau , direction générale

Le 7 octobre 2026



4.0.1.1 Les élèves atteignent un niveau élevé de littératie, numératie et de compétences dans toutes les disciplines, en fonction de leur potentiel, de la maternelle à la 12e année



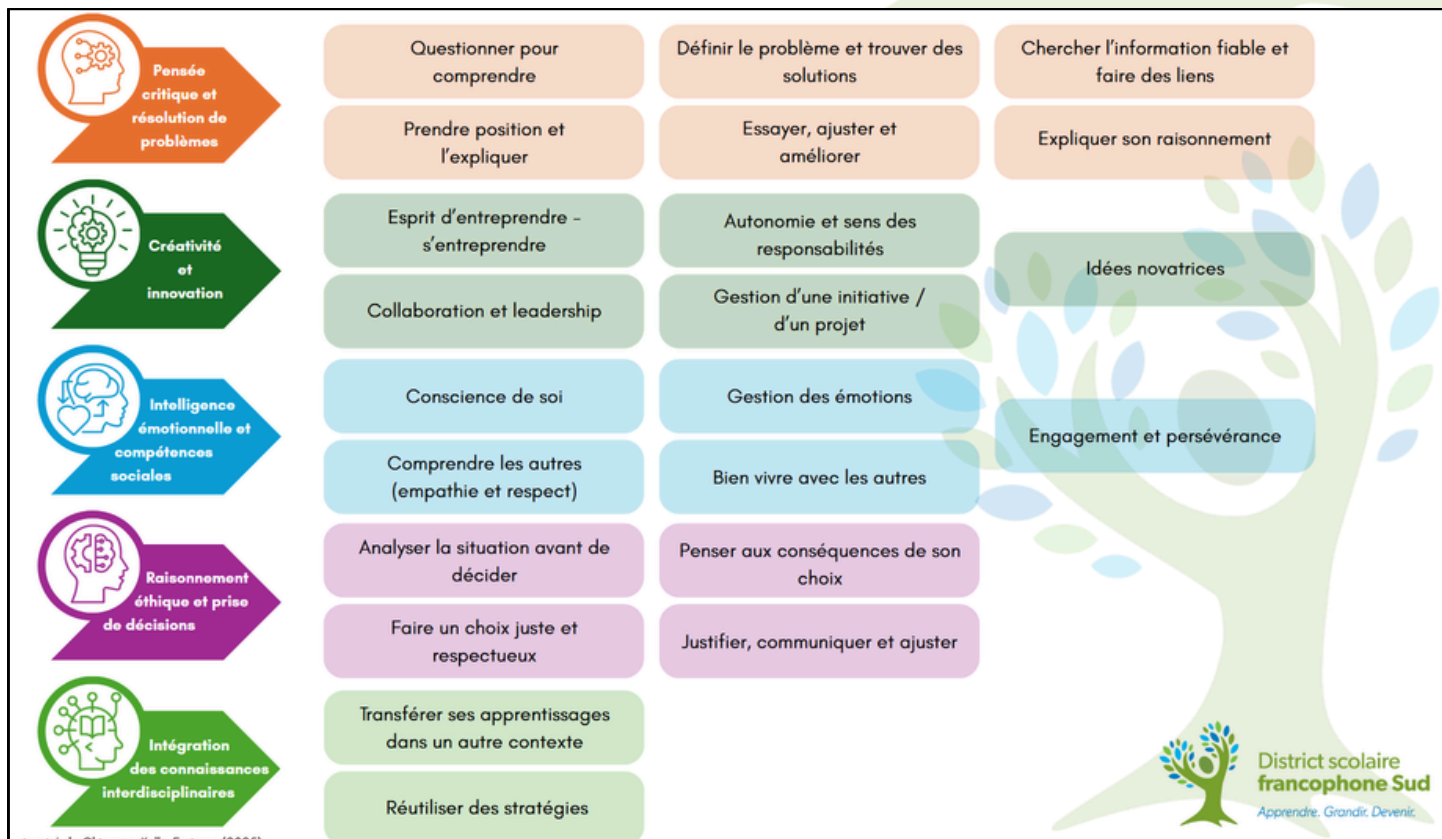
INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « atteignent un niveau élevé de littératie » comme étant l'acquisition des compétences essentielles mesurées par le Test de compétences en lecture et en écriture (TCLÉ), c'est-à-dire la capacité à comprendre, analyser et interpréter une variété de textes et à s'exprimer clairement à l'écrit dans des situations diverses.

J'interprète « atteignent un niveau élevé de numératie » comme étant l'acquisition des compétences essentielles mesurées par le Test de compétences en numératie (TCN), c'est-à-dire la capacité à utiliser des mathématiques pour comprendre, traiter et communiquer de l'information issue de situations réelles, afin de prendre des décisions éclairées.

J'interprète « compétences dans toutes les disciplines » comme l'ensemble des compétences permettant de participer pleinement à la société moderne :

- Pensée critique et résolution de problèmes
- Créativité et innovation
- Intelligence émotionnelle et compétences sociales
- Raisonnement éthique et prise de décision
- Intégration des connaissances interdisciplinaires



J'interprète « en fonction de leur potentiel » comme étant que chaque élève, peu importe son profil, acquière les compétences et habiletés fondamentales pour progresser dans son parcours scolaire selon son rythme d'apprentissage.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur les références suivantes :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2024). Cadre d'évaluation – Test de compétences en lecture et en écriture (TCLÉ), Direction de la recherche, de la mesure et de l'évaluation, Fredericton, NB.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2025). Cadre d'évaluation – Test de compétences en numératie (TCN), Direction de la recherche, de la mesure et de l'évaluation, Fredericton, NB.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2025). Fondements et gestion – Programme provincial d'évaluation des apprentissages, Direction de la recherche, de la mesure et de l'évaluation, Fredericton, NB.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2016). Profil de sortie d'une élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.
- Chiasson, M. et Boudreau, M. (2025). Le besoin d'une révolution éducative. Dans District scolaire francophone Sud. L'éducation de demain, aujourd'hui : la recherche au cœur de l'action éducative. <https://canva.link/b99ker90kkpwóix>



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 90% des élèves de la 12e année inscrits au régulier répondront à l'un des critères suivants :

- ont écrit le TCLÉ et le TCN et ont atteint les résultats attendus;
- ont reçu une attestation de leurs compétences en littératie et/ou numératie (cours crédité, processus décisionnel de la province).

et lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences leur permettant de participer pleinement à la société moderne :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



Le seuil de 80 % a été retenu en référence au modèle de réponse à l'intervention (RAI), selon lequel l'enseignement universel offert au palier 1 devrait permettre à environ 80 à 85 % des élèves d'atteindre les attentes, sans intervention supplémentaire. Ceci s'applique pour toutes les autres grille dans le rapport.

Ceci s'appuie sur la référence suivante :

- Fuchs, D., & Fuchs, L. S. (2006). Introduction to response to intervention: What, why, and how valid is it?. Reading research quarterly, 41(1), 93-99.



ÉVIDENCES

- 94% (1134/1205) des élèves de la 12^e année inscrits au régulier atteignent un niveau élevé de littératie.
- 91% (1094/1205) des élèves de la 12^e année inscrits au régulier atteignent un niveau élevé de numératie.
 - ont écrit le TCLÉ/TCN et ont atteint les résultats attendus

2026	
Test de compétences lecture et écriture (TCLÉ)	1036/1205
Test de compétences numératie (TCN)	1034/1205

- ont reçu une attestation de leurs compétences en littératie et/ou numératie (cours crédité, processus décisionnel de la province)

2026	
Compétences littératie	98/1205
Compétences numératie	60/1205

- _% (_/_) des élèves de la 12^e année atteignent un niveau élevé de compétences dans toutes les disciplines * *donnée automne 2027*



Je déclare CONFORMITÉ pour les éléments suivants : atteindre un niveau élevé de littératie, atteindre un niveau élevé de numératie, en fonction de leur potentiel.

Il m'est par contre impossible de me prononcer sur les compétences puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.1.2 Les élèves sont préparés à intégrer le marché du travail ou à poursuivre des études postsecondaires avec confiance



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'interprète « sont préparés à intégrer le marché du travail ou à poursuivre des études postsecondaires avec confiance » comme étant des élèves qui :

- ont une bonne connaissance de soi, c'est-à-dire qu'ils peuvent nommer leurs forces, leurs défis, leurs valeurs, leurs préférences, leurs intérêts et leurs traits de personnalité;
- ont une bonne connaissance des études postsecondaires, c'est-à-dire qu'ils connaissent plusieurs informations à propos des institutions postsecondaires ;
- ont une bonne connaissance du marché du travail, c'est-à-dire qu'ils connaissent les domaines en demande et les conditions de travail qui sont importantes pour eux et qu'ils ont des outils pour les aider à trouver un emploi (CV, lettre de présentation, entrevue) ;
- ont fait l'exploration du marché du travail – apprentissages expérientiels, c'est-à-dire qu'ils ont participé à des activités d'exploration de métiers ou de professions offertes à l'école ou dans la communauté et que ces expériences leur ont permis de réfléchir aux domaines qui les intéressent ;
- sont prêts et confiants à faire la transition postscolaire, c'est-à-dire qu'ils se sentent prêts à faire des choix pour la suite de leurs études ou travail et ils ont confiance en leurs décisions.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur les références suivantes :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2024). Guide sur les apprentissages expérientiels pour les élèves de la maternelle à la 12^e année.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2016). Profil de sortie d'une élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.

- EmploisNB.ca.Information sur le marché du travail – La source d'information sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick
- Arthur, N., Neault, R. et McMahon, M. (dir.). (2021). Théories et modèles orientés sur la carrière : des idées pour la pratique. CERIC.
- Bujold, C. et Gingras, M. (2000). Choix professionnel et développement de carrière. Théories et recherches (2e éd.). Gaëtan Morin.
- Cohen-Scali, V. (dir.). (2021). Psychologie de l'orientation tout au long de la vie. Défis contemporains et nouvelles perspectives. Dunod
- Guichard, J. et Huteau, M. (2023). Psychologie de l'orientation (3e éd.). Dunod.



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- __% (__/__) des élèves qui sont préparés à intégrer le marché du travail ou à poursuivre des études postsecondaires avec confiance **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.1.3 Les élèves adoptent une attitude proactive et engagée envers leur propre apprentissage



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cet énoncé a été défini et démontré par les compétences « Pensée critique et résolution de problèmes », « Créativité et innovation » et « Intelligence émotionnelle et compétences sociales » de la section 4.0.1.1, plus précisément, les éléments suivants :

- Essayer, ajuster et améliorer (Pensée critique et résolution de problèmes)
- Esprit d'entreprendre - s'entreprendre (Créativité et innovation)
- Engagement et persévérance (Intelligence émotionnelle et compétences sociales)



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui adoptent une attitude proactive et engagée envers leur propre apprentissage * *donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.1.4 Les élèves développent leur capacité à apprendre de manière autonome et collaborative



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cet énoncé a été défini et démontré par les compétences « Pensée critique et résolution de problèmes » et « Créativité et innovation » de la section 4.0.1.1, plus précisément, les éléments suivants :

- Esprit d'entreprendre - s'entreprendre (Créativité et innovation)
- Autonomie et sens des responsabilités (Créativité et innovation)
- Collaboration et leadership (Créativité et innovation)
- Gestion d'une initiative / d'un projet (Créativité et innovation)
- Expliquer son raisonnement (Pensée critique et résolution de problèmes)



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

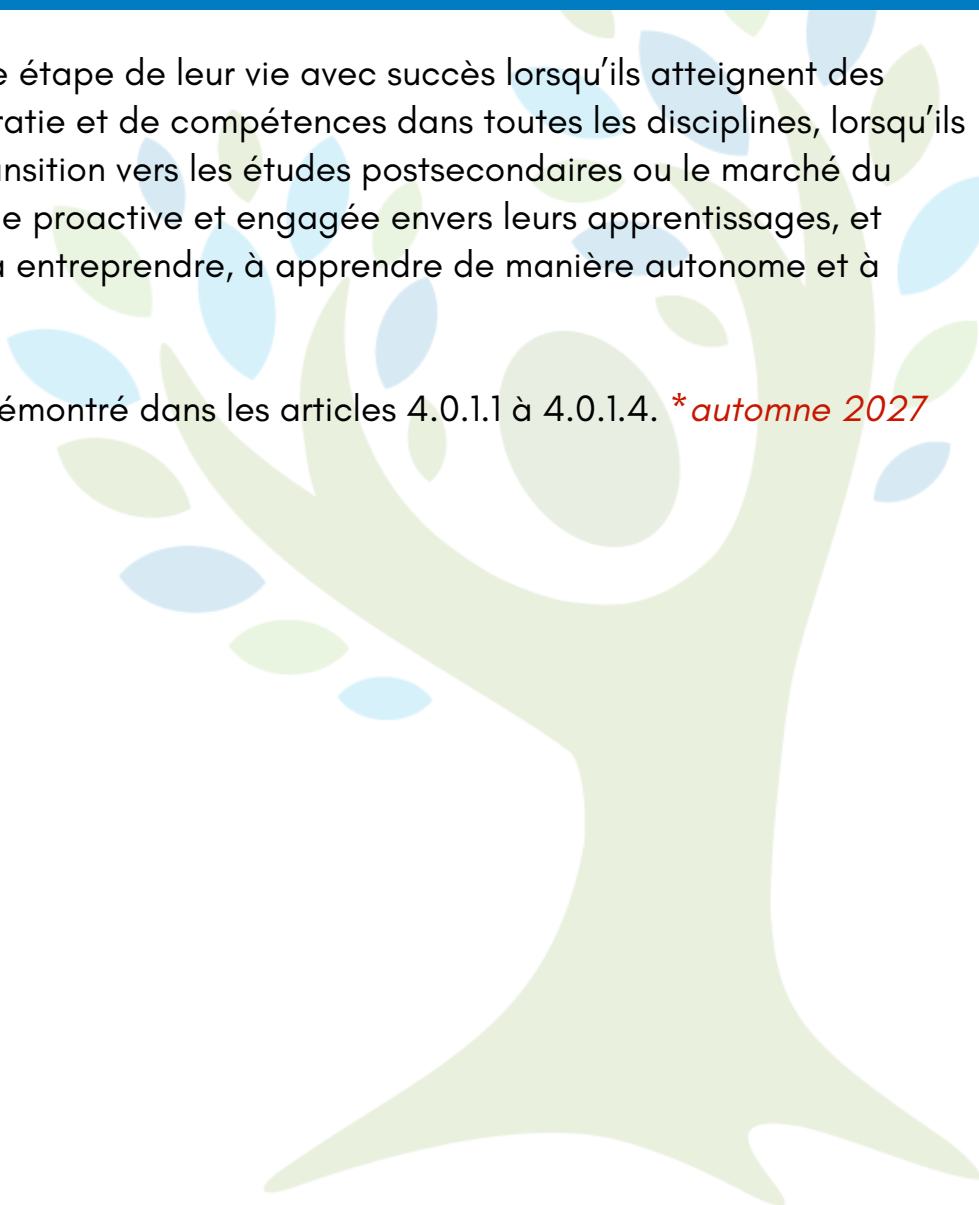
- _% (_/_) des élèves qui développent leur capacité à apprendre de manière autonome et collaborative **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.1 Les élèves avancent vers la prochaine étape de leur vie avec succès

Les élèves avancent vers la prochaine étape de leur vie avec succès lorsqu'ils atteignent des niveaux élevés de littératie, de numératie et de compétences dans toutes les disciplines, lorsqu'ils sont préparés et confiants pour la transition vers les études postsecondaires ou le marché du travail, lorsqu'ils adoptent une attitude proactive et engagée envers leurs apprentissages, et lorsqu'ils développent leur capacité à entreprendre, à apprendre de manière autonome et à collaborer.

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 4.0.1.1 à 4.0.1.4. **automne 2027*



4.0.2.1 Les élèves cultivent une fierté identitaire et une sécurité linguistique et culturelle



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « cultivent une fierté identitaire » comme la capacité à entretenir une relation positive avec la langue française et la culture acadienne et francophone, à se sentir à sa place dans la communauté et à contribuer à sa vitalité.

J'interprète « une sécurité linguistique » comme la confiance à s'exprimer en français dans divers contextes en ajustant son registre de langue.

J'interprète « une sécurité culturelle » comme étant de contribuer à la culture francophone et acadienne sous diverses formes et dans différents contextes.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur les références suivantes :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2019). Programme d'études : Français 12.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2025). Modèle pédagogique holistique des apprentissages.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2026, sous presse). La politique d'aménagement linguistique et culturel.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2016). Profil de sortie d'une élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui cultivent une fierté identitaire et une sécurité linguistique et culturelle * *donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.2.2 Les élèves comprennent et valorisent la diversité culturelle



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « comprennent et valorisent la diversité culturelle » comme la capacité à reconnaître la richesse des cultures, à accueillir la diversité avec ouverture et respect, à établir des relations positives avec des personnes d'origines, de langues et d'accents variés, tout en valorisant sa propre identité.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur les références suivantes :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2019). Programme d'études : Français 12.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2026, sous presse). La politique d'aménagement linguistique et culturel.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2016). Profil de sortie d'une élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui comprennent et valorisent la diversité culturelle **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.2.3 Les élèves reconnaissent les défis, les aspirations et le rôle de la communauté acadienne dans un monde en évolution



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « reconnaissent les défis » comme la capacité à comprendre le parcours du peuple acadien et à reconnaître les défis passés et présents.

J'interprète « reconnaissent les aspirations » comme valoriser les réussites et les ambitions de la communauté acadienne.

J'interprète « le rôle de la communauté acadienne dans un monde en évolution » par continuer à faire vivre ses valeurs, ses traditions et à promouvoir son histoire.

J'interprète « communauté acadienne » comme l'ensemble des personnes qui s'identifient à l'Acadie et/ou qui contribuent à faire vivre sa langue, sa culture et son histoire.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur les références suivantes :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2006). Programme d'études : Histoire de l'Acadie 42411.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2026, sous presse). La politique d'aménagement linguistique et culturel.



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui reconnaissent les défis, les aspirations et le rôle de la communauté acadienne dans un monde en évolution **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.2 Les élèves construisent leur identité dans une perspective acadienne et francophone

Les élèves construisent leur identité dans une perspective acadienne et francophone en cultivant la fierté et la sécurité linguistique et culturelle, en valorisant la diversité sous toutes ses formes et en reconnaissant les défis, les aspirations et le rôle de la communauté acadienne dans un monde ouvert et en évolution.

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 4.0.2.1 à 4.0.2.3. **automne 2027*

4.0.3.1 Les élèves utilisent les technologies numériques de manière éthique, responsable et efficace



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « utilisent les technologies numériques de manière éthique, responsable et efficace » comme la capacité à adopter des comportements respectueux et sécuritaires en ligne, à protéger ses renseignements personnels et à choisir les outils numériques pertinents pour apprendre, communiquer et collaborer de façon réfléchie et efficace.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur la référence suivante :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2026). Politique 311 – Utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC).



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui utilisent les technologies numériques de manière éthique, responsable et efficace * *donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.3.2 Les élèves adoptent une démarche de recherche et de questionnement afin de développer leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cet énoncé a été défini et démontré par les compétences « Pensée critique et résolution de problèmes » et « Raisonnement éthique et prise de décision » de la section 4.0.1.1.



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui adoptent une démarche de recherche et de questionnement afin de développer leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.3 Les élèves développent une pensée critique face à une société en constante évolution

Les élèves développent une pensée critique face à une société en constante évolution en utilisant les technologies numériques de manière éthique, responsable et efficace, et en adoptant une démarche de recherche et de questionnement qui nourrit leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées.

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 4.0.3.1 et 4.0.3.2. **automne 2027*

4.0.4.1 Les élèves acquièrent des habiletés socio-affectives favorisant leur bien-être et leur interaction harmonieuse avec les autres

4.0.4.2 Les élèves sont conscientisés à l'importance d'un environnement sécuritaire accueillant et inclusif tout en étant sensibilisés aux enjeux de la discrimination et de l'inclusion



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ces énoncés ont été définis et démontrés par la compétence « Intelligence émotionnelle et compétences sociales » de la section 4.0.1.1, plus précisément, les éléments suivants :

- Conscience de soi
- Gestion des émotions
- Comprendre les autres (empathie et respect)
- Bien vivre avec les autres



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui acquièrent des habiletés socio-affectives favorisant leur bien-être et leur interaction harmonieuse avec les autres et qui sont conscientisés à l'importance d'un environnement sécuritaire accueillant et inclusif tout en étant sensibilisés aux enjeux de la discrimination et de l'inclusion **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.4.3 Les élèves reconnaissent l'importance d'adopter des habitudes favorisant une bonne santé physique, mentale et émotionnelle



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cet énoncé a été partiellement défini et démontré par la compétence « Intelligence émotionnelle et compétences sociales » de la section 4.0.1.1 (santé mentale et émotionnelle), plus précisément, les éléments suivants :

- Conscience de soi
- Gestion des émotions
- Comprendre les autres (empathie et respect)
- Bien vivre avec les autres

En plus, j'interprète « reconnaissent l'importance d'adopter des habitudes favorisant une bonne santé physique » comme la capacité à reconnaître et expliquer pourquoi certains comportements liés à la santé (bonne alimentation, être actif, le sommeil et le repos, limiter le temps d'écran, éviter le tabac, le vapotage, l'alcool et les drogues) contribuent au bien-être physique.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur la référence suivante :

- Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) – Comportements liés à la santé (<https://csnb.ca/tableau/comportements-lies-la-sante?cuts=NB&sid&gid&nid>)



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui reconnaissent l'importance d'adopter des habitudes favorisant une bonne santé physique, mentale et émotionnelle **donnée automne 2027*

Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.4.4 Les élèves s'engagent dans des actions citoyennes et environnementales, en lien avec les enjeux contemporains



INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « s'engagent dans des actions citoyennes et environnementales, en lien avec les enjeux contemporains » comme la capacité à comprendre les enjeux actuels, à initier, réaliser et gérer des projets citoyens ou environnementaux (individuels ou collectifs) qui améliorent l'école et/ou la communauté.



RÉFÉRENCES

Cette interprétation s'appuie sur les références suivantes :

- L'Education en vue des Objectifs de développement durable: objectifs d'apprentissage - UNESCO Bibliothèque Numérique
- Guide-action-2020-Accompagner-demarche-integree-DD-milieu-scolaire.pdf
- Développement durable dans le réseau scolaire | Gouvernement du Québec
- Engagement écocitoyen, engagement scolaire et rapport aux savoirs : renforcer la confiance des jeunes en leur capacité à changer les choses | CRIRES
- Le réseau en action: Citoyens du monde connectés pour le développement durable: guide à l'intention des enseignants - UNESCO Bibliothèque Numérique
- L'éducation au développement durable - Volume 2 - Le Programme de formation de l'école québécoise



CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque 80% des élèves auront atteint un score global $\geq 75\%$ des points possibles selon l'échelle de progression dans la grille des compétences :

- 1 = En développement (l'élève découvre et a besoin d'aide pour mettre en pratique)
- 2 = En progression (l'élève commence à utiliser la compétence, parfois avec soutien)
- 3 = En maîtrise (l'élève est autonome)
- 4 = En rayonnement (l'élève peut approfondir, utiliser dans d'autres situations)



ÉVIDENCES

- _% (_/_) des élèves qui s'engagent dans des actions citoyennes et environnementales, en lien avec les enjeux contemporains **donnée automne 2027*

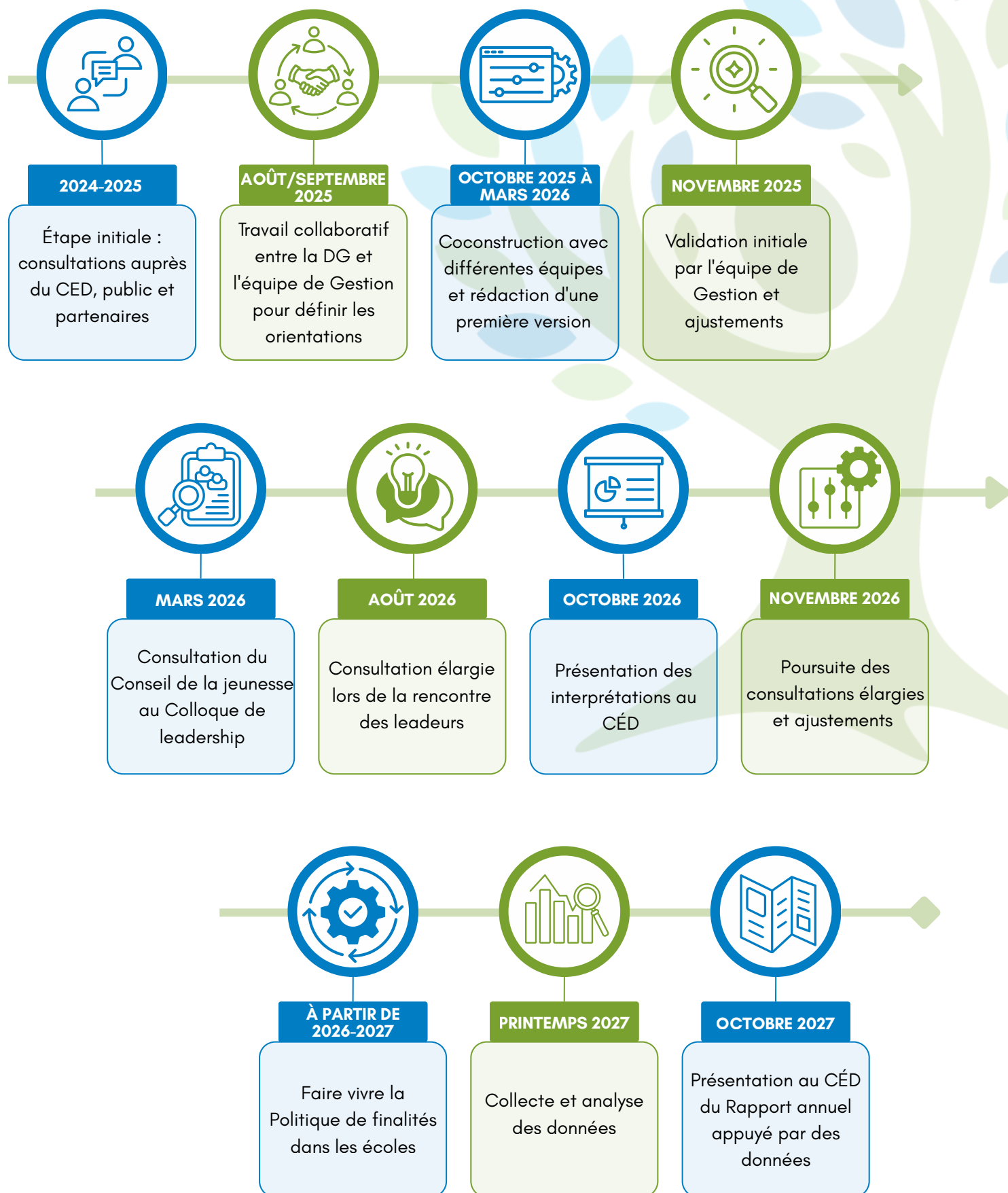
Il m'est impossible de me prononcer sur cet élément de la Politique puisque la première collecte de données aura seulement lieu au printemps 2027. Je m'engage à fournir les données lors du prochain rapport.

4.0.4 Les élèves s'épanouissent personnellement et socialement pour réaliser leur projet de vie

Les élèves développent leur plein potentiel personnel et social en établissant des relations harmonieuses, en contribuant à un milieu sécuritaire, accueillant et inclusif, en reconnaissant l'importance de prendre soin de leur santé physique, mentale et émotionnelle et en s'engageant dans leur communauté afin de réaliser un projet de vie épanouissant, responsable et tourné vers le bien commun.

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 4.0.4.1 à 4.0.4.4. **automne 2027*

ANNEXE - LIGNE DU TEMPS



CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

6.2 Révision de la Politique 4.0 – Politique de finalités

Mise en contexte

Est-ce que la politique 4.0 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

Documentation

Politique 4.0

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 4.0

Politique de finalités

La mission du District scolaire francophone Sud est : Les élèves disposent de connaissances, de compétences et d'attitudes leur permettant de faire face aux exigences du monde moderne et de s'investir dans une Acadie francophone, plurielle et inclusive.

4.0.1 Les élèves avancent vers la prochaine étape de leur vie avec succès

- 4.0.1.1 Les élèves atteignent un niveau élevé de littératie, numératie et de compétences dans toutes les disciplines, en fonction de leur potentiel, de la maternelle à la 12e année ;
- 4.0.1.2 Les élèves sont préparés à intégrer le marché du travail ou à poursuivre des études postsecondaires avec confiance ;
- 4.0.1.3 Les élèves adoptent une attitude proactive et engagée envers leur propre apprentissage ;
- 4.0.1.4 Les élèves développent leur capacité à apprendre de manière autonome et collaborative.

4.0.2 Les élèves construisent leur identité dans une perspective acadienne et francophone.

- 4.0.2.1 Les élèves cultivent une fierté identitaire et une sécurité linguistique et culturelle ;
- 4.0.2.2 Les élèves comprennent et valorisent la diversité culturelle ;
- 4.0.2.3 Les élèves reconnaissent les défis, les aspirations et le rôle de la communauté acadienne dans un monde en évolution.

4.0.3 Les élèves développent une pensée critique face à une société en constante évolution

- 4.0.3.1 Les élèves utilisent les technologies numériques de manière éthique, responsable et efficace ;
- 4.0.3.2 Les élèves adoptent une démarche de recherche et de questionnement afin de développer leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées.

4.0.4 Les élèves s'épanouissent personnellement et socialement pour réaliser leur projet de vie.

- 4.0.4.1 Les élèves acquièrent des habiletés socio-affectives favorisant leur bien-être et leur interaction harmonieuse avec les autres ;
- 4.0.4.2 Les élèves sont conscientisés à l'importance d'un environnement sécuritaire accueillant et inclusif tout en étant sensibilisés aux enjeux de la discrimination et de l'inclusion ;

- 4.0.4.3 Les élèves reconnaissent l'importance d'adopter des habitudes favorisant une bonne santé physique, mentale et émotionnelle ;
- 4.0.4.4 Les élèves s'engagent dans des actions citoyennes et environnementales, en lien avec les enjeux contemporains.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

7. Agenda automatique

7.1 Données du Tableau de bord opérationnel (TBO) et du Tableau de bord équilibré (TBÉ) de 2026-2027

Mise en contexte

Dans le cadre de son rôle de gouvernance, le CED assure un suivi régulier des progrès du district en lien avec les priorités et les résultats visés. Deux outils complémentaires permettent d'appuyer ce suivi : le Tableau de bord organisationnel (TBO) et le Tableau de bord éducatif (TBÉ).

Le TBO regroupe les principaux indicateurs de notre organisation et permet de suivre son évolution dans différents secteurs. Il offre au CED une vue d'ensemble de la performance du district et permet de constater les progrès réalisés ainsi que les éléments qui nécessitent une attention particulière.

Le TBÉ constitue pour sa part le plan d'amélioration du district. Il présente les priorités éducatives, les objectifs ciblés ainsi que les actions et les résultats attendus pour favoriser la réussite et le mieux-être des élèves. Conformément aux exigences de la Loi sur l'éducation, le TBÉ du district doit être soumis à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Documentation

Tableau de bord opérationnel

Tableau de bord équilibré 2026-2027

INDICATEUR	2024-2025	2025-2026	2026-2027	CIBLE DSF-S 2026-2027	PROV. 2026-2027
% du personnel enseignant qui guide, assiste et coordonne les apprentissages Manuelstatique	—	36 %	—	39,6 % +10 % / an	—
% du personnel enseignant qui guide les apprentissages Manuelstatique	—	59 %	—	64,9 % +10 % / an	—
% du personnel enseignant qui assiste les apprentissages Manuelstatique	—	73 %	—	80,3 % +10 % / an	—
% du personnel enseignant qui coordonne les apprentissages Manuelstatique	—	45 %	—	49,5 % +10 % / an	—
% des directions d'école qui créent/gèrent une culture de collaboration, accompagnent leur personnel et mobilisent la communauté Manuelstatique	—	—	—	— +10 % / an	—
% des directions d'école qui accompagnent le personnel en favorisant la réflexion sur leurs pratiques (ex. : tirer profit de rencontres pour développer l'acquisition de savoirs, considérer l'erreur comme levier d'apprentissage, à la recherche de la rétroaction réflexive de ses pairs ou de son personnel, etc.) Manuelstatique	—	—	—	— +10 % / an	—
% d'enseignants appuyés par l'agent de développement communautaire vers un changement pédagogique Manuelstatique	47 %	74 %	—	—	—
Nombre d'initiatives appuyées par l'agent de développement communautaire Manuelstatique	3433	4588	—	—	—
Nombre de projets pédagogiques entrepreneuriaux PAC Manuelstatique	605	564	—	—	—
% d'élèves qui ne présentent pas un problème d'absentéisme chronique Manuelstatique	76,3 %	82,4 %	—	86,5 % +5 % / an	—
% des élèves (5e à 12e) engagés dans leur cheminement personnel et scolaire pour réaliser leur projet de vie et de carrière Manuelstatique	43 %	46 %	—	50,6 % +10 % / an	—
% des élèves de la 9e à la 12e année qui ont vécu au moins 1 expérience d'exploration en milieu de travail ou dans la communauté Manuelstatique	79 %	80 %	—	88 % +10 % / an	—
% du personnel enseignant qui affirme se sentir outillé pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration Manuelstatique	51 %	62 %	—	68,2 % +10 % / an	—
% du personnel enseignant qui affirme se sentir compétent pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration Manuelstatique	49 %	62 %	—	68,2 % +10 % / an	—
% d'enfants qui ont des profils de développement attendu à l'ÉPE-AD Manuelstatique	70,6 %	69,8 %	—	73,3 % +5 % / an	—
% d'élèves de la maternelle qui ont atteint le niveau attendu - indice EAN (niveau 1 - vert) à l'ÉPE-OE Manuelstatique	73 %	77 %	—	80,8 % +5 % / an	—
% des élèves de la maternelle ayant obtenu un EAN (niveau 2 jaune ou niveau 3 rouge) qui se sont améliorés d'au moins un niveau à l'EPE-OE (post-évaluation) Manuelstatique	77 %	80 %	—	84 % +5 % / an	—
% des élèves de la 2e année qui atteignent le niveau attendu en lecture haute voix (LHV) à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	56,5 %	54,6 %	—	57,3 % +5 % / an	—
% des élèves de la 3e année qui atteignent le niveau attendu en lecture à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	66,5 %	62,1 %	—	65,2 % +5 % / an	—
% des élèves de la 3e année qui atteignent le niveau attendu en mathématiques à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	64,3 %	68,1 %	—	71,5 % +5 % / an	—

INDICATEUR	2024-2025	2025-2026	2026-2027	CIBLE DSF-S 2026-2027	PROV. 2026-2027
% des élèves de la 4e année qui atteignent le niveau attendu en écriture à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	68,8 %	75,4 %	—	79,2 % +5 % / an	—
% des élèves de la 6e année qui atteignent le niveau attendu en mathématiques à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	62,8 %	62,7 %	—	65,8 % +5 % / an	—
% des élèves de la 7e année qui atteignent le niveau attendu en écriture à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	57,3 %	53,6 %	—	56,3 % +5 % / an	—
% des élèves de la 7e année qui atteignent le niveau attendu en lecture à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	68,1 %	67,3 %	—	70,7 % +5 % / an	—
% des élèves de la 8e année qui atteignent le niveau attendu en mathématiques à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	55,4 %	49,9 %	—	52,4 % +5 % / an	—
% des élèves de la 8e année qui atteignent le niveau attendu en sciences à l'EP Podium — examens du ministère dynamique	63,5 %	64 %	—	67,2 % +5 % / an	—
% des élèves de la 10e année qui ont atteint les résultats attendus à l'évaluation TCLÉ Manuel statique	76,5 %	75,6 %	—	79,4 % +5 % / an	—
% des élèves de la 10e année qui ont atteint les résultats attendus à l'évaluation TCN Manuel statique	80,6 %	79,4 %	—	83,4 % +5 % / an	—

Leadership — leadership adaptatif 2 indicateurs ▼					
INDICATEUR	2024-2025	2025-2026	2026-2027	CIBLE DSF-S 2026-2027	PROV. 2026-2027
% des membres des équipes de direction qui se sentent compétents dans leur rôle comme leadeur systémique (influencer-faciliter-connecter) Manuel statique	—	—	—	—	—
% des membres du GCO qui se sentent compétents dans leur rôle comme leadeur systémique (influencer-faciliter-connecter) Manuel statique	—	—	—	—	—

Culture — collaboration saine, dynamique et inclusive 2 indicateurs ▼					
INDICATEUR	2024-2025	2025-2026	2026-2027	CIBLE DSF-S 2026-2027	PROV. 2026-2027
% des directions d'école qui créent/gèrent une collaboration dynamique, saine et inclusive (ex. relation de confiance, respect, préparation commune en personnes enseignantes, valorisation, libre de jugement, inclure les personnes concernées par les discussions, rendre possible les échanges, etc.) Manuel statique	—	—	—	— +10 % / an	—
% des élèves de 5e à 12e année qui affirment avoir un lien significatif avec un adulte de l'école Manuel statique	68 %	70 %	—	73,5 % +5 % / an	—

INDICATEUR	2024-2025	2025-2026	2026-2027	CIBLE DSF-S 2026-2027	PROV. 2026-2027
% des directions d'école qui mobilisent la communauté par le biais d'une vision école-communauté, en établissant des relations avec les parents et les partenaires communautaires afin d'enrichir l'expérience éducative des élèves. Manuel statique	—	—	—	— + 10 % / an	—
% du personnel enseignant qui se sent appuyé pour accomplir son rôle de passeur culturel Sondages internes statique	—	70 %	—	—	—
% du personnel enseignant qui se sent outillé pour accomplir son rôle de passeur culturel Sondages internes statique	—	63 %	—	—	—
% d'élèves de la 5e à la 12e année qui affirment avoir une compréhension de la communauté acadienne et francophone Manuel statique	43 %	59 %	—	—	—
% d'élèves de la 5e à la 12e année qui indiquent avoir un sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone Manuel statique	65 %	69 %	—	—	—
Nombre de partenaires bénévoles Manuel statique	1889	2094	—	—	—
Nombre de partenaires financiers Manuel statique	2710	2693	—	—	—

Vision du District scolaire francophone Sud : Les membres du personnel, par leurs actions quotidiennes, s'engagent dans leur amélioration continue et dans celle du DSFS.

Tableau de bord équilibré 2026-2027 DSFS

Pédagogie - pédagogie active et en profondeur									
* 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration									
Indicateur de rendement	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027						Résultats 2026- 2027
% des élèves de la maternelle ayant obtenu un EAN (niveau 2 jaune ou niveau 3 rouge) qui se sont améliorés d'au moins un niveau à l'EPE-OE (post-évaluation)*	77%	80%	84%						
% des élèves de 5e à 12e année engagés dans leur cheminement personnel et scolaire pour réaliser leur projet de vie et de carrière**	43%	46%	51%						
Indicateur de processus	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% du personnel enseignant qui guide les apprentissages**		59%	65%	61%	63%	65%			
% du personnel enseignant qui assiste les apprentissages**		73%	80%	75%	78%	80%			
% du personnel enseignant qui coordonne les apprentissages**		45%	50%	46%	48%	50%			
% des élèves de maternelle qui atteignent 80% dans les composantes de fusion et segmentation.**		50%	55%		53%	55%			
% des élèves de la 1re année qui atteignent le résultat attendu aux évaluations en littératie du District à la fin de la séquence d'enseignement (aucune tâche à réévaluer)**		79%	87%	87%	87%	87%			
% des élèves de la 2e année qui atteignent le résultat attendu aux évaluations en littératie du District à la fin de la séquence d'enseignement (aucune tâche à réévaluer).**		46%	51%	51%	51%	51%			
% des élèves de la 1re année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		68%	75%		75%	75%			

% des élèves de la 2e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		76%	84%	84%	84%	84%			
% des élèves de la 3e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		80%	88%	88%	88%	88%			
% des élèves de la 4e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		79%	87%	87%	87%	87%			
% des élèves de la 5e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		80%	88%	88%	88%	88%			
% des élèves de la 1re à la 5e année qui atteignent un taux de précision de 95% et plus à l'évaluation en fluidité orale (FLO)**		71%	78%	78%	78%	78%			
% d'élèves qui ne présentent pas un problème d'absentéisme chronique *	76%	82%	86%	86%	86%	86%			
% du personnel enseignant qui reçoit un accompagnement leur permettant de réfléchir sur leurs pratiques (ex. : tirer profit de rencontres pour développer l'acquisition de savoirs, considérer l'erreur comme levier d'apprentissage, à la recherche de la rétroaction réflexive de ses pairs ou de son personnel, etc.)**									*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1
% des directions d'école qui accompagnent le personnel en favorisant la réflexion sur leurs pratiques (ex. : tirer profit de rencontres pour développer l'acquisition de savoirs, considérer l'erreur comme levier d'apprentissage, à la recherche de la rétroaction réflexive de ses pairs ou de son personnel, etc.)**									*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1
% des membres du personnel enseignant qui affirment se sentir outillés pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration**	50%	62%	68%	64%	66%	68%			
Leadership - leadership adaptatif ** 10% d'amélioration									
Indicateur de processus	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3

% des membres de l'équipe de Gestion qui se sentent compétents dans l'accompagnement personnalisé des membres qu'ils accompagnent dans leur rôle de leader systémique (influencer-faciliter-connecter)**									
Culture - collaboration saine, dynamique et inclusive * 5% d'amélioration									
Indicateur de rendement	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027						Résultats 2026- 2027
% des écoles qui maintiennent la phase Intégration à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	83%	93%	70%						
% des écoles dans les phases Conscientisation et Construction qui améliorent leur niveau à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	38%	43%	70%						
% des élèves de 5e à 12e année qui affirment avoir un lien significatif avec un adulte de l'école*	68%	70%	74%						
Indicateur de processus	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% des directions d'école qui créent/gèrent une collaboration dynamique, saine et inclusive (ex. relation de confiance, respect, préparation commune en personnes enseignantes, valorisation, libre de jugement, inclure les personnes concernées par les discussions, rendre possible les échanges, etc.)**									
Communauté - partenariat bidirectionnel avec la communauté * 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration									
Indicateur de processus clé (rendement) :	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% des directions d'école qui mobilisent la communauté par le biais d'une vision école-communauté, en établissant des relations avec les parents et les partenaires communautaires afin d'enrichir l'expérience éducative des élèves.**									
% des élèves de la 9e à la 12e année qui ont vécu au moins 1 expérience d'exploration en milieu de travail ou dans la communauté **	79%	80%	88%	83%	85%	88%			
% du personnel enseignant qui se sent outillé pour accomplir son rôle de passeur culturel. *	73%	63%	66%	64%	65%	66%			

*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1

*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1

*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1

% du personnel enseignant qui se sent appuyé pour accomplir son rôle de passeur culturel.*		70%	74%	71%	72%	74%			
--	--	-----	-----	-----	-----	-----	--	--	--

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

Participation publique

Pause

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

8. Points d'information de la direction générale

8.1 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

En raison de la complexité de la plateforme Pro Fusion et des nouvelles embauches, il n'est toujours pas possible de présenter un rapport financier. Le secteur des finances s'efforcera de rendre disponible un rapport à jour à la prochaine réunion du Conseil en novembre.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

8.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Un rapport financier sera présenté aux membres du Conseil à chaque réunion.

Documentation

Rapport financier au 13 octobre 2026



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2027

	Dépenses	Budget	Écart	Notes
au 13 octobre 2026				
Traitement ordinaire frais de représentation	21 000 \$	36 000 \$	15 000 \$	
Évènements annuels	31 075 \$	50 200 \$	50 200 \$	
Dépenses de réunions d'affaires	2 452 \$	9 000 \$	6 548 \$	
Fédération Nationale des Conseils scolaires francophones	20 801 \$	26 917 \$	6 116 \$	
Services de consultation	38 631 \$	65 000 \$	26 369 \$	
Formation CPAE		4 000 \$	4 000 \$	
Célébration		7 000 \$	7 000 \$	
Frais de déplacements & inscriptions à congrès, internet	36 158 \$	48 000 \$	11 842 \$	
Abonnements et Revues		1 000 \$	1 000 \$	
Fournitures et matériel	86 \$	4 000 \$	3 914 \$	
Regroupement	21 603 \$	50 000 \$	28 397 \$	achat d'ordinateurs
Autres		1 500 \$	1 500 \$	
Total	171 806 \$	302 617 \$	161 886 \$	

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

8.3 Visite d'une délégation de Paris (16-20 novembre, 2026)

Mise en contexte

Du 16 au 20 novembre, le DSFS accueillera une délégation de 41 chefs d'établissement de Paris qui visiteront plusieurs de nos écoles afin de s'inspirer de nos pratiques inclusives, de notre leadership pédagogique innovant et de nos pratiques de collaboration avec les familles et la communauté. Cette visite représente une belle reconnaissance du travail de nos équipes et d'une culture où l'inclusion ne se limite pas à un principe : elle se vit au quotidien. Une soirée sera organisée le 19 novembre en leur honneur et les membres du CED qui voudront nous joindre seront les bienvenus.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

9. Points d'information de la présidence

9.1 Conseil de la jeunesse

Mise en contexte

L'élève conseillère et membre du Conseil de la jeunesse, Rafaële Légère, fera une mise à jour des activités et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

9.2 Retour sur le Congrès de la FNCF

Mise en contexte

Le Congrès de la FNCF a eu lieu les 1 au 3 octobre derniers. Le président fera une mise à jour de ce dossier lors de la réunion.

Documentation

[Retour sur le 36e congrès annuel de la FNCSF](#)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

9.3 Bourse Paul Charbonneau

Mise en contexte

Chaque année, lors du banquet de la FNCS, une de 3 bourses Paul Charbonneau est remise à un élève finissant des provinces atlantiques qui se distingue par son excellence scolaire, son leadership, son engagement envers la francophonie et sa contribution exceptionnelle à sa communauté. Fannie Fournier a été récipiendaire de cette bourse.

Documentation

[Bourses Paul-Charbonneau : lauréates 2026](#)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

9.4 Lancement de la PALC

Mise en contexte

Le Nouveau-Brunswick met à jour sa Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) pour mieux tenir compte des changements dans la salle de classe, mais aussi dans la société. Dans ce document, le ministère de l'Éducation met de l'avant un projet de société axé sur la construction identitaire. Le lancement officiel était le 5 octobre dernier.

Documentation

[Le Nouveau-Brunswick modernise sa Politique d'aménagement linguistique et culturel | Radio-Canada](#)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

9.5 Levée du drapeau Mi'kmaw – École Champlain

Mise en contexte

L'école Champlain de Moncton a procédé le 30 septembre dernier au lever du drapeau Mi'kmaw, lors d'une cérémonie réunissant des membres de la communauté Mi'kmaw, des dignitaires, des représentants du Conseil d'éducation, des élèves et des membres du personnel.

Ce geste représente l'aboutissement d'une initiative portée depuis plusieurs années par Rafaële Légère, une ancienne élève de l'école Champlain, qui souhaitait voir le drapeau Mi'kmaw flotter devant son école. Grâce à sa détermination et sa persévérance, son rêve est devenu réalité.

Documentation

[L'école Champlain hisse le drapeau mi'kmaw : un geste de reconnaissance et un engagement envers la vérité et la réconciliation - District scolaire francophone Sud](#)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

10. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 10 novembre 2026, à Riverview.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

142^e assemblée ordinaire

Le mercredi 14 octobre 2026

12. Levée de la séance